

**COMMENT DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
(LYCÉES PROFESSIONNELS ET CFA)
PRÉVIENNENT-ILS LE DÉCROCHAGE :
ENTRE ADAPTATION DES DISPOSITIFS
TERRITORIAUX ET RÉFLEXIVITÉ COLLECTIVE LOCALE**

Christophe Guitten, Cathel Kernig et Eric Verdier

www.lest.cnrs.fr

Problématique de la recherche

- Le décrochage dans l'enseignement professionnel constitue un enjeu majeur dès lors que les 2/3 des décrocheurs en sont issus.
- Quelles conditions rendent possibles une action collective de prévention du décrochage scolaire au sein des établissements d'enseignement professionnel (lycées professionnels –LP- et CFA) ?
- Quelles représentations du décrochage scolaire et de sa prévention prévalent au sein des établissements et dans quelle mesure sont-elles partagées par les différentes catégories d'acteurs (direction, vie scolaire, santé-social, orientation, enseignants, entreprises) ?
- Comment s'organise la prévention du décrochage (dispositifs de droit commun ou internes, outils, leviers, réseaux) et associe-t-elle les différentes catégories d'acteurs ?
- Quelles ressources cognitives sont mobilisées, individuellement et collectivement, pour conduire et évaluer l'action ?

Une enquête dans 2 lycées pro et 2 CFA de l'académie d'Aix-Marseille

Lycée professionnel Marseille Nord (LP-ZEP)

- **Situé en ZEP** entre deux ZUS des Quartiers nord de Marseille
- 400 élèves pour 80 professionnels (dont 52 enseignants, un proviseur et un proviseur adjoint, 2 CPE, 7 AED, un pôle santé-social-orientation)

Lycée professionnel Etang de Berre (LP-Métiers)

- **Lycée des métiers situé hors ZEP**
- 400 élèves pour 73 professionnels (dont 45 enseignants, 1 proviseur, 1 CPE, 6 AED, un pôle santé-social-orientation)

CFA Marseille Nord (CFA-Interpro)

- **CFA interprofessionnel** des Quartiers nord de Marseille
- 500 apprentis pour 39 salariés (dont 25 au pôle formation et 8 aux relations avec les entreprises)

CFA Marseille Branche Propreté (CFA-BP)

- **CFA de branche** situé dans une technopole à Marseille
- 139 apprentis pour 18 salariés (dont 12 formateurs et 2 développeurs)

I – Des approches du décrochage marquées par de nettes différences de statut

Revue des deux mondes sociaux de l'enseignement professionnel (lycées professionnels vs CFA)

Deux régimes de responsabilité distincts

- **LP** : Préparer les jeunes à obtenir un diplôme professionnel leur permettant de s'insérer dans la vie active (logique de service public).
- **CFA** : employeur en première ligne dont le CFA n'est que le supplétif (logique contractuelle).

Deux modes d'entrée dans la question du décrochage

- **LP : les absences.** Le décrochage comme stade ultime de l'absentéisme : contrôle en cours de formation fait du présentéisme un gage de réussite.
- **CFA : les résiliations de contrat.** Le décrochage comme résiliation « sans suite » (sans conclusion d'un nouveau contrat) : la rupture du contrat d'apprentissage signifie l'arrêt des études.

Revue des deux mondes

Deux modes de catégorisation et de mesure du décrochage

- **LP** : ruptures de scolarité en cours d'année, avec ou sans suites, ainsi que les indicateurs associés à la prévention du décrochage (absences, punitions et sanctions, réorientations).
- **CFA** : taux bruts et taux nets de résiliation (ruptures de contrat vs ruptures de parcours).

Deux perceptions des causes/facteurs/déterminants du décrochage

- **LP** : Un déterminant commun (orientation subie ou par défaut) associé à des problématiques individuelles combinant facteurs scolaires (passé scolaire, dysfonctionnements, handicap) et extra-scolaires (pauvreté, précarité, situation familiale, problèmes de santé, psycho, judiciaires...)
- **CFA** : Un faisceau de causes au premier rang desquelles les conditions de travail et de formation dans l'entreprise, mais aussi le difficile accommodement au métier d'apprenti, excessive scolarisation des enseignements, difficultés sociales et familiales.

Revue des deux mondes

Deux modes d'action associés à deux conceptions de la prévention

- **Lycées pro** : vision panoptique de la prévention (garder à tout prix les élèves au sein des établissements) : endiguer l'absentéisme / favoriser le présentéisme. D'où des équipes péri-enseignement fournies (doublées en ZEP).
- **CFA** : améliorer les relations CFA-entreprises pour prévenir les risques de rupture de contrat (visites d'entreprises, partenariats, chartes qualité). Mais pas de personnel péri-enseignement (être en ZEP n'a guère d'incidence sur les moyens).

Deux logiques réflexives

- **LP** : une réflexivité collective instituée dans un cadre opérationnel (GPDS)
- **CFA** : entre approche managériale et coordination à distance (par une norme qualité de la Région)

Revue des deux mondes

Deux conceptions de l'alternance, deux rapports à l'entreprise

LP : la question de l'alternance est relativement neutre, les stages en entreprise ne sont ni des périodes à risque ni des leviers de prévention.

- Les stages sont courts (12 à 16 semaines sur deux ans pour les CAP, 22 semaines sur trois ans pour les bac pro).
- Les stages représentent avant tout la garantie d'une bonne note (15 à 20/20) et donc un facteur réussite (20% de la note finale).

CFA : le rapport à l'entreprise est premier, plus que la question de l'alternance (juxtaposée vs intégrée).

- Les apprentis passent les deux tiers du temps en entreprise : la relation apprenti-employeur est l'enjeu central de la prévention des ruptures.
- La résiliation de contrat provoque l'arrêt des études et enclenche un processus de décrochage (rupture de parcours en cas de non renouvellement du contrat).

II – Par-delà les statuts, des dimensions communes aux lycées pro et aux CFA

Aléas des mécanismes d'orientation

- Des mécanismes d'orientation et d'affectation post-collège qui renvoient les collégiens en difficulté sur l'enseignement professionnel selon un phénomène de décantation en cascade : CFA vs lycée pro, bac pro vs CAP, tertiaires vs industrielles.
- Lutter contre la spirale du décrochage dans l'enseignement professionnel liée à l'orientation subie ou par défaut (démotivation-démobilisation-déscolarisation)
- Nécessité de prendre en charge les difficultés de toute nature (scolaires et extra-scolaires) qui entravent les apprentissages des jeunes.

L'absence, symptôme multiforme du désengagement des jeunes :

- Absentéisme perlé : régulier, voire chronique, mais discontinu.
- Absentéisme lourd : continu sur plusieurs jours ou semaines, parfois synonyme de décrochage (rupture de scolarité ou de contrat).
- Absentéisme présentiel : élève présent/absent, indisponible pour apprendre.

Dimensions communes

Une mise en cause du rapport académique à la forme scolaire

LP et CFA : des dispositifs de raccrochage et de remédiation pour des collégiens en rupture avec la forme scolaire académique, d'où l'enjeu de la « désacadémisation » de l'enseignement professionnel.

- **LP :**
 - L'organisation de la scolarité contourne en partie la difficulté grâce au contrôle en cours de formation et à la note de stage.
 - Les proviseurs utilisent les leviers à leur dispositions : dédoublements de classes, accompagnement personnalisé, soutien scolaire.
 - Les enseignants sont incités à rendre leurs cours attractifs : pédagogie différenciée, accents sur les compétences, équilibre délicat entre enseignement et éducation.
- **CFA**
 - Critique sévère de l'enseignement des matières générales de la part des jeunes, des formateurs des domaines professionnels et de la direction.
 - Réarticulation du général et du professionnel pour « redonner du sens ».
 - Plan de formation des formateurs.

Dimensions communes

Un poids commun de l'instrumentation informatique

- Tous les établissements sont dotés de logiciels (ProNote / LP ; Ypareo / CFA) qui permettent aux différentes composantes de la communauté éducative de partager en temps réel les informations actualisées relatives à la situation des jeunes (notes, absences, justifiées ou non, sanctions et punitions, etc.).
- Ces logiciels ne favorisent pas en soi la coopération mais constituent des outils de coordination incontournables dans la prévention du décrochage.

Une réflexivité locale réelle mais limitée

- Les LP comme les CFA ont une « doctrine » interne (plus ou moins partagée) en matière de prévention du décrochage.
- Pour autant, constat massif d'un déficit de réflexion collective, de capitalisation et de mutualisation des savoirs expérientiels détenus par les uns et par les autres, particulièrement les enseignants : soit demandeurs mais isolés, soit peu enclins à échanger sur la pédagogie considérée comme un pré-carré professionnel.

III – Et des différences fortes au sein de chaque catégorie d'établissements (lycées pro et CFA)

Deux expressions du régime de responsabilité des lycées pro

- **LP-Métiers** : vision classique du décrochage, conforme au discours national sur le décrochage comme écart à la norme d'achèvement de la scolarité et conception de la responsabilité de l'établissement limitée au fait de s'assurer que les décrocheurs « *soient orientés* » (aient trouvé une place en formation).
- **LP-ZEP** : vision extensive de la responsabilité exprimée à travers une définition des décrocheurs comme « *sortants sans solution* » qui interroge la norme en replaçant la question de l'employabilité au cœur des finalités de l'enseignement professionnel : « *Sont (...) décrocheurs les élèves ayant quitté l'établissement en cours d'année, par abandon ou sur décision du conseil de discipline, ou qui, ayant échoué aux examens aux examens de la session de juin, n'ont pas trouvé d'établissement pour redoubler ou n'ont pas voulu redoubler et qui ne sont pas engagés dans une formation qualifiante ou diplômante ou n'ont pas eu accès à un emploi* » (définition proche des NEETs).

Différences intra-catégorielles

Deux conceptions de la prévention du décrochage

LP-Métiers : conception classique qui assimile la prévention à la réussite éducative et à la certification (accompagner les élèves dans l'acquisition du socle commun de connaissances, améliorer les taux de réussite aux examens terminaux)

LP-ZEP : un dispositif systémique de prévention primaire et secondaire

- *Prévention secondaire en direction des élèves* (vie scolaire, GPDS)
 - Suivre les absences pour éviter que l'absentéisme ne conduise au décrochage
 - Suivre les élèves en cours de décrochage pour éviter les ruptures de scolarité
- *Prévention primaire à l'échelle des classes* (enseignants)
 - Anticiper les situations de démotivation pour prévenir les risques de démobilisation (problèmes de discipline, absences)
 - Rendre les enseignements attractifs et accessibles pour favoriser la réussite
- *Prévention primaire à l'échelle de l'établissement* (vie scolaire, enseignants)
 - Proposer accompagnement personnalisé et soutien scolaire pour limiter l'échec
 - Améliorer le cadre de vie et d'études pour accroître l'attractivité du lycée
- *Prévention primaire à l'échelle du bassin de formation* (actions d'information, stages Passerelles, entretiens préalables aux inscriptions) (direction, vie scolaire, enseignants)

Différences intra-catégorielles

Différences entre CFA : la branche versus l'interprofessionnel

CFA-BP : des ressources venant de la Branche

- Expertises partagées en réseau (échanges hebdomadaires entre les 7 CFA de la branche en visio), mutualisation d'expériences et d'outils concernant les relations avec les maîtres d'apprentissage, publications régulières de statistiques comparatives, etc.
- Insertion dans une Maison de la Propreté (acteurs de la branche présents) : un véritable atout
- Le FARE/FEP : fonds d'Aide aux Apprentis (1000 euros par an par jeune), aide au logement (40 apprentis logés par an pour ceux qui habitent >40 km CFA)

CFA-Interpro : isolement et exposition à des risques systémiques

- Contraintes de localisation (BTS)
- Une gestion de la carte régionale des formations qui s'avère défavorable
- Désajustement croissant des profils des jeunes / attentes des entreprises
- Concurrence « déloyale » d'autres dispositifs de formation

Différences intra-catégorielles

Différences entre CFA : des orientations stratégiques spécifiques

CFA-BP : faire du chiffre ?

- Très forte pression de la branche à augmenter les effectifs
- Déstabilisation des modalités de recrutement et exposition accrue au décrochage ?

CFA-Interpro Promouvoir un modèle entrepreneurial

- Une stratégie fondée sur un référentiel qualité
 - Qualité du service rendu aux apprentis (accueil, suivi-accompagnement etc.)
 - Management et maîtrise de la qualité (ingénierie pédagogique, gestion des compétences des formateurs)
 - Fichiers d'entreprises à éviter (restauration)
- Se rapprocher de la branche de la Grande distribution afin de bénéficier de services d'appui

Conclusion

- Des récurrences liées à l'inscription structurelle de l'enseignement professionnel.
- Mais des configurations d'action assez singulières qui toutes agencent des normes et des instruments « généraux » (national, académique, branche, région) et du local mais à des degrés divers (LP-ZEP /LP-Métiers, CFA-Intepro/CFA-BP).
- Certaines questionnent les catégorisations standards du DS :
 - . Côté Lycée : la certification (CAP) ne suffit pas nécessairement.
 - . Côté CFA : l'entreprise n'est pas la panacée.
- Sur fond de remise en cause de la forme scolaire académique.
- De quoi mener des travaux à plus grande échelle ?

MERCI POUR VOTRE
ATTENTION !

Décrochage dans les CFA en %

	CFA-Interpro	CFA-BP
Résiliations sans suite	11	38,5
Dont CAP	10,9	
Dont Bac Pro-BP	14,6	
Dont BTS	4,3	
Réussite aux examens	71	
Dont CAP	66,2	80
Dont Bac Pro-BP	77,3	88
Dont BTS	80	67

Année 2015-2016

Décrochage dans les LP en %

	LP-ZEP	LP-Métiers
Réussite aux examens %	93,6	
Dont CAP	94	
Dont Bac Pro	93	75
Taux de décrochage %	5	6,2
Taux d'absentéisme	11	

Année 2016-2017